22e ANNÉE N° 2010 — PARAIT LE SAMEDI — 21 AVRIL 1906

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA RÉVOLUTION

Ce n'est plus dans les industries privées que se manifestent les tendances révolutionnaires de ce qu'on appelle « le prolétariat ». Dans ces sphères du monde du travail, les grèves qui éclataient avaient, neuf fois sur dix, le patronage officiel de politiciens amis du gouvernement, et presque toujours c'était du côté des ouvriers que les pouvoirs publics laissaient aller leurs sympathies. L'on envoyait bien des gendarmes et des soldats pour maintenir un semblant d'ordre public, mais on laissait les grévistes empêcher de travailler ceux de leurs camarades qui l'auraient voulu. C'était une sorte d'axiome que dans ces conflits entre le capital et le travail, entre l'employeur et l'employé, le dernier avait toujours raison, c'est pourquoi on lui tolérait beaucoup, beaucoup, de fantaisies, qui étaient de véritables violations à la loi. Cela d'ailleurs s'expliquait : dans une élection, le patron, l'employeur, le représentant du capital ne disposait que de quelques voix ; les salariés, les ouvriers étaient légion.

La loi du nombre !

Aujourd'hui, la situation a quelque peu changé. L'Etat, qui est le « Patron », « l'Employeur » le plus important de la nation, l'Etat, qui occupe et salarie des centaines de mille « travailleurs », n'avait pas songé qu'un jour il aurait à souffrir des fléaux qu'il contemplait d'un œil indifférent quand ils sévissaient chez des particuliers. Il avait fait la loi de 1884 sur les syndicats ouvriers sans se dire qu'un jour il en pourrait souffrir. Et cet oubli était d'autant plus grave de sa part que, de tous les patrons, il est un des plus exigeants, des plus injustes, des plus rapaces.

Il veut que ceux qui se donnent à lui lui livrent non seulement leur temps, leur travail, mais encore leur cœur, leur esprit et leur conscience.

Aujourd'hui, venons-nous de dire, la scène change d'aspect. Ce sont les salariés de l'Etat qui entendent utiliser, eux aussi, contre leur « Employeur » qu'ils considèrent aussi mauvais, sinon comme pire que les autres, ces armes qu'il a mises dans les mains des travailleurs de l'industrie privée.

Dans les mains des agents de l'état, le syndicat et le droit de grève aboutissent fatalement à l'arrêt de l'activité nationale. C'est la suspension, à un moment donné, de la vie sociale. Nous en avons un avant-goût avec cette grève encore partielle d'une certaine catégorie des sous-agents des postes à Paris.

Que ce mouvement s'étende seulement à tout le personnel du service à Paris, et c'est l'arrêt complet d'une grosse partie des affaires commerciales dans le pays tout entier. Qu'il se généralise par toute la France et ....

..... L'on voit d'ici la situation qui serait faite au pays. Il en serait de même en ce qui concerne la plupart des services publics que l'Etat a voulu monopoliser.

Quelle conclusion tirer de ces incidents ?

La première, c'est que nos politiciens, qui prétendent réformer le monde et en supprimer tous les abus, en réparer toutes les injustices à coups de lois et de décrets, sont des incapables. Ils ne savent rien prévoir. Donc ils sont de pitoyables gouvernants.

La seconde, c'est qu'il ne faut jamais faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas qui vous soit fait.

La troisième, enfin, c'est que les agents et salariés de l'Etat ont pour eux une apparence de logique. Seulement, il s'agit de décider si dans une société qui veut vivre et se développer, une corporation, une catégorie de citoyens peuvent avoir le droit et la possibilité d'entraver le fonctionnement de la vie sociale.

E. BERTAULD.

CHEMIN DE FER DE CHORGES A BARCELONNETTE

On écrit du Lauzet au *Journal de Barcelonette* :

La Compagnie des chemins de fer P.L.M, a l'intention de mettre, sans retard, en adjucation, sur la ligne de Chorges à Barcelonnette, un lot d'une longueur de 3 kilomètres, qui comprendra le grand tunnel de St-Martin-la Blache et dont la dépense s'élèvera à deux millions et demi.

Pour gagner du temps et permettre de commencer les travaux au plus tôt, un chef de section de la ligne a réuni tous les propriétaires intéressés, et il leur a demandé l'autorisation de prendre immédiatement possession des terrains traversés, leur valeur devant être fixée ultérieurement, à l'amiable ou par le jury. On évitera ainsi les retards occasionnés pour l'accomplissement des formalités inhérentes à l'expropriation.

Tous les propriétaires consultés ont accepté cette proposition.

On va donc pouvoir utiliser la belle saison pour pousser les travaux avec activité.

L'exécution de la ligne de Chorges à Barcelonnette amènera dans nos régions si déshéritées une période de prospérité, durant la construction. Quand elle sera livrée à l'exploitation, elle favorisera énormément les transactions et les communications. La situation de l'arrondissement se trouvera ainsi considérablement améliorée, à tous les points de vue, pour les commerçants, les cultivateurs, et pour tous les habitants.

A quand celle de Sisteron-Turin ?

ECHOS & NOUVELLES

Les sermons du carême viennent de finir et nous nous en voudrions de laisser passer cette occasion de glaner une anecdote sur le plus grand et le plus merveilleux des prédicateurs français, sur Bossuet lui même.

C'était à une soirée chez la marquise de Rambouillet.

Le marquis de Feuquières, un des familiers, entra, suivi d'un jeune homme, presque un enfant, qui portait la robe noire et le petit collet des étudiants en théologie du collège de Navarre.

Le marquis s'avança vers la maîtresse du lieu. Timide, l'écolier marchait sur les pas de son introducteur.

— Madame, dit Feuquières, ce jeune homme est celui dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir. Il a, pour l'éloquence, un don naturel prodigieux, et peut prêcher sans préparation sur un texte choisi au hasard. Voulez-vous le mettre à l'épreuve ?

— Soit, mais le sermon sera court,

— Qui fournira le texte ?

— Tirons le au hasard.

Vite, sur des feuilles jetées, ensuite, au fond d'un chapeau, on écrivit de pieuses formules. Mme de Rambouillet prit un de ces plis et lut tout haut :

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 25

JOURNAL d'une AMOUREUSE

PAR

Louis MAURECY

Moi, je dédaigne le mensonge et en face de vous, près de votre face, je vous répète : Je vous méprise ! — Maintenant, j'espère ne plus avoir l'ennui de vous rencontrer. Je n'ai pas l'habitude de fréquenter des gens de votre sorte ; et mon monde n'a pas l'habitude de les recevoir. Adieu, Monsieur.

Et je suis partie.

Comme les hommes sont lâches ! Il se font une auxiliaire de la misère pour nous perdre, nous les femmes demeurées honnêtes.

Il faut reprendre le collier du travail, borner mon horizon à la Banque Bordelaise. Triste !

27 avril.

J'ai raconté à Jacques ma visite à M. Quero et les propos audacieux de ce dernier. En les lui racontant, j'ai obéi à un sentiment bien féminin : celui d'exciter sa jalousie et de lui faire savoir combien j'étais courtisée, combien d'autre que lui me trouvaient jolie. Bien vite, je me suis repentie de ces paroles imprudentes.

Jacques a pâli.

— Comment, il a osé !

Et il serrait les poings avec rage.

— Comme osent tous les hommes, devant une femme sans défense.

— Mais, il vous a rencontrée chez Mme Vermont. il sait qui vous êtes, combien nous avons tous d'affection et d'estime pour vous !... Ah ! il vous croit seule, désarmée, eh bien, il verra si vos amis vous abandonnent.

— Mais, Jacques, vous êtes fou. Ses paroles audacieuses n'ont pas une importance suffisante, pour que vous puissiez lui en demander raison.

— Si, si, je veux. Quero oser !...

— Jacques, je vous en prie !

— Non, Anita, je veux que vous soyez respectée de tous, et surtout de ceux qui savent qui vous êtes, de quels amis vous êtes entourée.

— Jacques, que ferez-vous ?

— J'irai lui demander raison de ses paroles.

— Que dira-t-on ? Quel scandale !

— Aucun. Pour le monde vous ne serez jamais en jeu. La politique, cette année, tient assez du fanatisme pour qu'elle soit la cause acceptable d'une rencontre.

— Vous voulez vous battre Jacques !

— Je veux vous prouver, mon amie, combien profonde est mon affection pour vous.

— Au nom de cette affection, Jacques, je vous prie de renoncer à ces projets. En définitive, cet homme ne m'a pas fait de mal ; j'ai répondu par le mépris à l'audace de ses paroles ; le compte est réglé.

— Non, il paiera l'insulte qu'il a faite, à vous et à vos amis !

— Mais, Jacques pourquoi prenez-vous ainsi ma défense ? Vous n'êtes pas mon seul ami.

— C'est vrai ; mais moi je vous aime *plus* que les autres et *autrement* que les autres.

— Oh ! Jacques, c'est vrai ; vous m'aimez davantage ?

— Oui Nita. Chez eux, l'affection s'appelle l'amitié, chez moi, elle s'appelle,.. oui, je le crois, vraiment... l'amour !

Je poussai une exclamation et oubliant dans une joie immense, tous mes scrupules, toute ma fierté, je me jetai dans ses bras.

— Jacques, moi, je vous aime tant !

Nous nous étreignîmes passionnément ; mais Jacques se dégagea bientôt.

— Nita, nous sommes des fous, et je suis malheureux que les circonstances actuelles m'aient conduit à vous livrer mon secret. Vous le savez, je ne suis qu'un rêveur, qu'un artiste, et pour ceux-là, plus que pour tout autre, la vie est mauvaise.

Je vais vous parler loyalement, en toute franchise, comme jamais je n'ai parlé aux femmes qui se sont trouvées sur ma route. Votre intelligence, votre cœur me tracent cette ligne de conduite ; elle vous paraîtra franche, tandis que d'autres la trouveraient cynique.

Il m'attira sur le canapé où il s'assit près de moi, gardant son bras autour de ma taille.

— Je sais, Nita, que vous êtes pure, que vous êtes digne de l'affection d'un époux, que l'amour d'un amant est au-dessous de vous. Et vous savez, vous avez dû penser souvent, ma bien chérie, si vous m'aimez, que le rêve du mariage était irréalisable pour nous. Nous ne possédons aucune fortune, et l'un et l'autre avons des goûts qui ne s'accommoderaient jamais de l'existence que nous ferait notre pauvreté

à suivre.

© VILLE DE SISTERON

« Vanité des vanités, tout n'est que vanité. »

Elle dit à l'enfant :

— Prenez le temps de vous recueillir.

— Inutile, madame.

Le jeune prédicateur commença. Dès les premiers mots, la frivole assemblée fut conquise. Quand il se tut, les applaudissements éclatèrent. On s'empressa autour de lui. Il semblait ne rien voir.

Le duc d'Enghien s'approcha de l'écolier :

— Ton nom, mon petit ami ?

— Bossuet, Monseigneur.

Telle fut la première rencontre de l'Aigle de Meaux avec le prince qui devait lui inspirer sa plus belle oraison funèbre.

* * *

Sait-on quelle fut l'origine des annonces dans les journaux ? L'illustre Renaudot, qui avait inventé déjà le journalisme,— que Dieu le bénisse ! — fut également le promoteur des *Petites Affiches*. Elles parurent pour la première fois, en 1638, sous le titre de *Bureau d'adresses*, disparurent avec lui en 1653, pour renaître en 1715 et pour ne plus discontinuer jusqu'à nos jours. C'est donc le plus ancien de nos confrères. Inclinons-nous respectueusement devant lui.

Il serait curieux de retrouver quelques annonces du grand siècle ; elles devaient être d'une jolie venue littéraire.

Rappelons-en une à titre de curiosité.

Le 5 janvier 1767, Voltaire écrit à l'abbé d'Olivet :

« Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir à table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce ; il pèse, dans les balances d'épicier, les mérites du duc de Sully et du grand ministre Colbert ; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully : il l'appelle l'ami de Henri IV ; et il s'agit de vendre du saucisson et des harengs frais. »

Les annonces d'aujourd'hui sont assurément plus lâchées, mais peut-être pas moins pittoresques.

TOURCOING 1906 Exposition des Industries Textiles

EPHEMERIDES BAS-ALPINES

Fournier *(Etienne-Pierre)*,

colonel des grenadiers, chevalier de Saint-Louis, et officier de la Légion d'Honneur, naquit au Castellet les Sausses le 11 juillet 1769. Il servit d'abord comme volontaire en 1791 dans le 1er bataillon de Marseille, devenu ensuite le 11e régiment de la ligne, et fut nommé capitaine des grenadiers sur le champ de bataille de Raoux, en Piémont, après avoir enlevé une redoute. Ce brave officier fit les campagnes de Piémont, de Sardaigne, d'Italie, de Portugal, d'Allemagne en 1805 et 1807, d'Espagne et de Russie, et partout sa belle conduite et sa bravoure lui méritèrent l'estime et la considération de ses chefs. Dans la campagne d'Italie de l'an VI, à la tête de deux compagnies de grenadiers, il enleva le fort de Césène, vaillamment défendu par les Autrichiens, leur prit 10 pièces de canon et 700 hommes. Prisonnier de guerre en Espagne à la suite de la bataille de Baylen en 1808, il fut transféré sur les pontons de Cadix. Il parvint à s'échapper de cette horrible prison avec 300 prisonniers, le 10 mai 1810, en faisant échouer sur la côte le ponton la « Vieille-Castille ». Cet acte de désespoir fut exécuté en plein jour sous le feu des Espagnols et des Anglais. Plus de 600 prisonniers étaient entassés dans ce bâtiment : la moitié périrent et les survivants n'avaient que les cadavres de leurs compagnons pour se garantir des décharges continuelles. Fournier reçut lui-même trois blessures graves.

Fait de nouveau prisonnier en Russie le 28 novembre 1812, au désastreux passage de la Bérésina, il ne fut délivré qu'en juillet 1814 ; il était alors lieutenant-colonel. En 1815, il était major de la place de Paris. En 1822 et le 30 décembre, il fut appelé au commandement de Belle-Isle-en-mer, et le conserva avec honneur jusqu'au 8 février 1826. Il fut depuis mis à la retraite après 35 ans de service.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

SISTERON

Les obsèques de M. Giraud. — Samedi dernier 14 avril ont eu à Sisteron les obsèques du regretté M. Giraud l'ancien maire de la localité et conseiller général.

Presque tous les citoyens de Sisteron ont pris part à cette cérémonie tenant à affirmer leur sympathie pour le défunt.

La musique des *Touristes des Alpes* précédant le cortège a exécuté diverses marches funèbres.

Au cimetière plusieurs discours ont été prononcés dont nous avons tenu à donner le compte rendu *in extenso*.

Discours de M. le Sous-Préfet

Messieurs,

Il y a quelques semaines à peine, nous avions le regret d'accompagner à sa dernière demeure M. Félix Bontoux, conseiller général, ancien maire de Sisteron. Le deuil cruel qui nous réunit de nouveau aujourd'hui dans cette enceinte, frappe un des plus justement estimés parmi les membres de l'assemblée départementale, qui fût également maire de cette ville. Lorsque la confiance de ses concitoyens fit entrer M. Giraud au Conseil municipal, il se défendit longtemps contre l'insistance de ses amis qui voulaient l'élever malgré lui à la première magistrature de la cité. Seules les difficultés de la tâche à remplir en sollicitant son dévouement, vinrent à bout de ses scrupules et firent tomber ses résistances. Avec un zèle inlassable, il apporta à l'exercice de son double mandat de conseiller général et de maire tout ce qu'il avait d'énergie et de volonté. Il fit cela simplement, en bon citoyen, en bon républicain, en brave et honnête homme qu'il était.

Je n'ai pas eu, Messieurs, comme plusieurs d'entre vous qui furent ses compagnons de lutte, l'occasion de suivre M. Giraud dans sa laborieuse carrière. Je laisse à des voix plus autorisées le soin d'en faire ressortir les mérites et d'en tirer les enseignements. Qu'il me soit permis seulement d'évoquer ici un souvenir personnel qui a laissé dans mon souvenir une empreinte ineffaçable.

Lorsque j'arrivai à Sisteron, le 10 janvier dernier, apprenant que la maladie avait condamné M. Giraud à cette mort anticipée qui s'appelle le repos, je voulus que ma première visite fut pour lui, sur le fauteuil de souffrance où le mal l'avait cloué, il me reçut sans pouvoir proférer une parole. Silencieusement, il fixa sur moi, un long regard d'infinie bonté, longtemps il garda mes deux mains dans les siennes et je vis de grosses larmes couler le long de ses joues. Ces larmes, Messieurs, elles disaient le regret de la tâche finie, du labeur interrompue, de l'activité paralysée, elle disaient le regret de tout le bien qu'il restait encore faire, qu'il aurait fait et que la mort ne lui a pas laissé le temps d'accomplir.

Je ne devais plus revoir M. Giraud que sur son lit de mort, entourée d'une famille éplorée. Que cette dernière veuille bien accepter ici l'expression des regrets trés émus qu'au nom de M. le Préfet des Basses-Alpes, au nom de l'administration préfectorale, je suis venu lui apporter. Si M. le Préfet des Basses-Alpes n'avait été retenu loin d'ici par d'impérieuses nécessités, il se serait fait un devoir de venir les exprimer lui même sur cette tombe. Sans doute, Messieurs, la mission que j'avais à remplir dans ces pénibles circonstances, était douloureuse et triste, mais je suis fier d'avoir été choisi pour la remplir, puisqu'elle m'a permit d'apporter à l'honnête homme qui disparait, au milieu de ceux qui les pleurent, l'hommage mérité de la reconnaissance publique avec mon suprême adieu !

Discours de M. Berenguier.

Mesdames et Messieurs,

Avant de quitter cette tombe qui va bientôt se refermer pour toujours sur l'une des figures les plus sympathiques, et les plus aimées de cet arrondissement, permettez-moi d'adresser au nom du conseil général un dernier adieu à celui qui fut mon ami et mon collègue au sein de l'assemdlée départementale.

Membre de la Commission des finances il s'y fit remarquer par son savoir et par sa passion à défendre les intérêts des contribuables.

Respecté, aimé de ses collègues, il laissera un vide au sein de cette assemblée dont il était un des fermes et intelligents soutiens. Fermement dévoué à la devise républicaine, il s'est toujours associé aux libertés acquises, à toute réforme de justice sociale.

Adieu Firmin Giraud, aimé et pleuré de tous, tu as franchi le seuil redoutable de la mort ; ta douce et bonne physionomie vivra toujours dans nos cœurs.

Adieu une dernière fois Tes enfants ici, tout en larmes bénéficieront de cet héritage de biens et d'amour pour son prochain et ce sera pour eux une suprême consolation.

Discours de M. le Principal

Messieurs,

Le douloureux évènement qui nous réunit autour de cette tombe est un deuil personnel pour le Collège de Sisteron, auquel M. Giraud était attaché par des liens nombreux.

M. Giraud entra au Collège, comme élève en 1848, à l'époque où, sous la direction de M. Richaud, l'établissement brillait d'un tel éclat que sa transformation en lycée était sollicité par l'administration locale. Il y fit ses études classiques en se créant parmi ses camarades, de multiples et solides affections.

Nous avons encore présente à la mémoire la touchante allocution qu'il prononçait en qualité de président, à notre distribution de prix de 1904. Avec quelle émotion, il nous rappelait les quelques années passées par lui dans ce vieux Collège, où son grand'père avait rempli les fonctions de principal de 1820 à 1822. Avec quel soin il énumérait les bienfaits du gouvernement républicain pour la cause de l'instruction et de l'éducation, et en particulier les améliorations matérielles et morales réalisées à Sisteron ! Avec quelle sollicitude toute paternelle il donnait ses conseils à la jeunesse !

En 1904 M. Giraud entra au bureau d'administration du Collège, il y fut maintenu par arrêté ministériel du 13 juin 1905.

D'une bienveillance exceptionnelle, d'une courtoisie exquise, il se sacréfiait au détriment de sa santé, pour l'intérêt de ses concitoyens et de ses amis, il oubliait que son profond dévouement contribuait à affaiblir ses forces et à donner prise à la maladie qui devait le ravir à notre estime.

Puissent les vives sympathies qui l'accompagnent à sa dernière demeure adoucir l'immense douleur, calmer le désespoir de sa famille éplorée.

Au nom du Bureau d'administration du Collège, au nom du personnel et en celui des élèves, j'adresse le suprême adieu à M. Giraud.

Conseil général des Basses-Alpes. — Le conseil général des Basses-Alpes se réunira lundi, 23 avril, à la Préfecture, pour la tenue de la première session ordinaire de l'année.

Concours nationaux Agricoles. — Des concours nationaux agricoles seront tenus en 1906 dans les villes et aux dates ci-après indiquées : à Toulouse, du 26 mai au 3 juin ; à Nancy, du 9 au 17 juin ; à Rennes, du 23 juin au 1er juillet.

Ces concours sont ouverts aux agriculteurs et constructeurs résidant en France, quel que soit leur domicile.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au ministre de l'agriculture une déclaration écrite dans la forme prescrite par les programmes.

Les programmes et formules de déclarations doivent être demandées : à Paris, à la direction de l'agriculture, rue de Varenne. 78 ; dans les départements, à toutes les préfectures et sous-préfectures.

Incendies. — Un feu de cheminée, sans importance d'ailleurs, s'est déclaré dans la matinée de jeudi chez le concierge de la Mairie, M. Siard. Aussitôt plusieurs courageux citoyens lui sont venu en aide et quelques seaux d'eau ont suffi pour circonscrire ce commencement d'incendie, qui s'est borné simplement à quelques dégâts insignifiants.

* * *

Un incendie s'est déclarée dans la maison d'habitation de M. Clément, maire de Mison. Grâce à la promptitude des secours organisés par la population entière de cette commune, le feu a pu être combattu avec succès et préserver ainsi une partie du bâtiment. Néanmoins, les dégâts causés par cet incendie sont évalués à la somme de 1.000 francs.

Conférence. — Samedi 21 avril à trois heures dans une des salles de la mairie, conférence donnée par M. le professeur départemental d'agriculture sur le fonctionnement des caisses de Crédit Agricole.

Sisteron-Velo. — A cause du mauvais temps, le match de football qui devait avoir lieu à Laragne, le dimanche des Rameaux, entre le Sisteron-Velo et l'Union Ssportive Laragnaise a été renvoyé à dimanche prochain. Il aura lieu à 4 heures du soir.

P.-L.-M.— *Exposition Nationale Coloniale à Marseille.* — Pour faciliter aux voyageurs la visite de l'Exposition Coloniale qui doit avoir lieu à Marseille d'avril à novembre 1906, la Compagnie P.-L.-M. délivrera pour Marseille, dans toutes ses gares, du 20 avril au 15 novembre 1906, des billets d'aller et retour individuels et des billets de famille, à prix très réduits, valables dix jours, avec faculté de prolongation de deux périodes de cinq jours moyennant supplément.

Avis. — M. Louis Revest a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquérir le fond de ferblanterie-quincaillerie de M. Antonin Féraud, situé place de l'Horloge.

Faire opposition dans la huitaine entre les mains de M. Peignon, commis-greffier du Tribunal.

ETAT-CIVIL
du 13 au 20 Avril 1906

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre Joubert Emile, employé à la Compagnie P.-L.-M., et Demoiselle Rolland Marie-Louise.

DÉCÈS

Cler Sabine Rosine, 18 ans, hôpital.

Pellegrin Gratien, 72 ans, hôpital.

Le **Conseil des Femmes**, dont les intéressants sommaires sont bien connus de nos lecteurs *rembourse tout abonnement par de ravissantes primes* dont voici le détail :

Un Chemin de Table de style Empire, d'un dessin inédit très élégant et décoratif, long d'un mètre et large de 40 centimètres, tout prêt à être brodé sur toile péruvienne garantie, ou *six Mouchoirs festonnés en fine Batiste*, à broder en blanc ou en couleurs, ou *trois pans de Cravatte lingerie*, jolie guirlnee Louis XVI, à broder, sur batiste fine.

Tout abonnée du *Conseil des Femmes* recevra donc *gratuitement* par an : 12 numéros de revue, soit 384 pages de texte, formant la valeur de onze à douze volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires qui la mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays, elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, puisque son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

LOUER DE SUITE
Hôtel des Trois Rois
Café du BEL-AIR
S'adresser au propriétaire.

Ancienne Maison E. Bertrand
F. HEIRIÈIS
NÉGOCIANT EN VINS ET SPIRITUEUX
SUCCESSEUR
SISTERON (BASSES-ALPES)

M. HEIRIÈIS a l'honneur d'informer le public et MM. les débitants qu'il tient à leur disposition un grand choix de Vins de table garantis naturels et arrivant directement de la propriété, **livrés à très bas prix.**

Il tient en outre, des Vins blancs secs de choix, des Champagnes Moët et Mercier, Vin d'Asti, Moscatel et Malaga d'origine, Bordeaux et Bourgogne vieux, Rhums et Tafias, Eau-de-Vie jaune et de Marc.

Liqueurs de marques, *etc., etc.*

LIMONADE et BIERE VELTEN

Grosse remise à MM. les débitants.

A CÉDER à **LARAGNE** *après décès, un* **Fonds de Cordonnerie,** *consistant en outils, agencement et marchandises confectionnées.*

Atelier ayant 30 ans d'existence et une excellente clientèle.

S'adresser à M. **E. Peignon**, *commis greffier du tribunal, Sisteron.*

A VENDRE
UNE MAISON
située Rue Deleuze, N° 5
composée de deux chambres donnant l'une sur la rue et l'autre sur la grand Ecole avec balcon ; ensuite d'un galetas et d'une mansarde.

S'adresser à M. **Estublier,** *propriétaire à la Baume ou au bureau du Journal.*

A Louer de suite

Un logement, 2me étage, maison GUEYRARD, Quatre-Coins.

Pour visiter s'adresser au bureau du Journal.

VARIETÉS

LE FIL DE COTON

— Récit Persan —

(Suite et fin)

Je partis. Le soleil empourprait le couchant. La route traversait une grande, grande plaine déserte et si vaste que les nuages me paraissaient raser le sol. Mon cheval volait. Mes yeux cherchaient dans le ciel la présence de quelque Dijnn. Le temps se couvre, le tonnerre gronde ; il me semblait qu'un Dijnn malfaisant déchirait les flancs des nuages pour bouleverser la terre. La pluie tombe à flots. Le vent souffle avec violence et cingle mon visage avec les gouttes d'eaa. La nuit approchait, mon esprit s'épeurait, mon imagination s'exaltait. Je voyais devant moi un corps gigantesque qui montait, montait se perdre dans les rues. J'avais beau éperonner mon cheval afin d'échapper à l'averse et à l'orage, afin de me débarrasser du sinistre et colossal fantôme. Cette forme à l'attitude

© VILLE DE SISTERON

immense me suivait toujours, toujours. Je la voyais menaçante et toujours grandissante, s'attacher à ma course et ne plus me quitter. Je poussai un cri : le Dijnn ! le Dijnn ! Mes habits ruisselaient; mon linge était trempé d'une brûlante sueur, mon esprit était égaré par la peur, et toujours, toujours le spectre formidable m'escortait, me poursuivait de sa stature démesurée.

Enfin, brille la lumière d'un café. C'est Dastegherte, la banlieu d'Ispahan. J'arrête mon cheval et je tombe éperdu dans les bras du brave homme qui m'aide à descendre. On m'assied ; on m'apporte du thé. Je me découvre, mon front dégoutte de sueur. Je l'essuie. On m'approche du feu, on le fait flamber. Je reprends mes sens et mets mon chapeau en place. J'aperçois s'allongeant loin, bien loin, sur le plancher un fil de coton qui s'était effilé de la doublure. L'effort du vent l'étirait à mesure, le déroulait sans fin et le soulevait dans les airs. Mon imagination d'enfant surexcitée par les récits des bons vieillards et par les histoires des Dijnns aux dimensions gigantesques grandissait démesurément la grosseur et la longueur du fil de coton et le transformait en Dijnn malfaisant qui m'épouvantait.

Je ris de ma méprise et de ma peur. Je me promis de me défier des visions de mon esprit échauffé par l'imagination, Je me jurai de ne plus me vanter de mon intrépidité. Me suis-je tenu parole ? J'ai toujours aimé, j'écoute volontiers encore, les métamorphoses des mauvais Dijnns contés par les vieillards au bon sourire pour les enfants.

DYSPEPSIE

CONSTIPATION, ANÉMIE, MIGRAINES, VICES DU SANG,

et tous les nombreux et dangereux malaises qui proviennent des

MAUX D'ESTOMAC,

guéris par

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Ce merveilleux remède a subi victorieusement l'épreuve de vingt-cinq années d'usage et d'expérience en France.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Bulletin Financier

Le marché demeure inactif et lourd.

On traite le 3 o|o entre 98, 65 et 98, 80, après 98, 92 au début. L'Extérieure oscille autour de 94 fr. et les Fonds russes anciens réactionnent en perspective de l'émission. Le nouveau fonds, du type 5 o|o sera émis à 88 fr. pour les titres libérés. Pour les titres non libérés, versement de : 10 o|o à la souscription, 18 o|o à la répartition ; 3 versements de 20 o|o en Août, Novembre 1906 et février 1907.

Société Générale 649. La souscription aux 100.000 actions nouvelles de cet établissement se poursuit avec un plein succès. Nous rappelons que ces titres sont offerts de préférence, aux actonnaires actuels, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Ces souscriptions privilègiées seront irréductibles.

Lyon 1.403. Mord 1.842. Rio 1,662. Sosnowice 1.422.

En banque, l'Union des Tramways se retrouve à 100 fr, et les mines de cuivre de Famatina donnent lieu à des demandes snivies au cours de 48 fr.

Mines d'or stationnaires et résistantes. La publication du rendement des mines, pendant le mois de mars montre bien que, malgré tous les obstacles politiques ou financiers, l'industrie minière sud-africaine est en pleine voie de développement.

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

De charmants dessins de maîtres de la caricature contemporaine : Willette, Abel Faivre, Poulbot ; les tableaux exposés par Amaa Jean, Prinet, Rupert Bunny ; une nouvelle inédite illustrée par Rackam ; Pierre Louys, l'auteur d'*Aphodite* que joue l'Opéra-Comique interwievé par Franc-Nohain ; les Célébrités du Palais, spirituellement croquées par Barrère ; quelques silhouettes prises par Mich des habitués de l'Exposition canine ; nos animaux familiers et la grâce naïve et pataude de leurs premiers ans... Que d'attraits dans le numéro sensationnel de Pâques de la *Vie Heureuse* dont voici du reste le somme complet :

La poésie du Voile, — *La Réforme du Mariage*, dessins de Barrère. *Voyages de Pâques*, dessins d'Abel Faivre. — *A la Société Nationale*, par M. Henry Bidou. — *L'Exposition canine*, par Mich. — *Chez l'Auteua d'Aphodite*. — *Les Cloches de Pâques*, dessins de Poulbot. — *Scènes de Famille*. — *Un petit Tapis d'Orient*, illustré par Rackham. — *La Misère en Russie*. — *Une Première à Monte-Carlo*.

Abonnements. — *Vie Heureuse* : Paris Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes* : Paris et Départements, 4 fr. 50 ; Etranger. 5 fr 50 ; le numéro, 30 centimes.

LECTURES POUR TOUS

C'est un frais avant-goût du printemps que nous apporte, sous sa pimpante couverture égayée de couleurs nouvelles, le numéro d'**Avril** des **Lectures pour Tous.** Quatre poésies dues aux maitres des plus réputés et qu'illustrent autant de délicieuses compositions en deux tons, telle est la gracieuse surprise qu'offre ce numéro exceptionnel, dont les quinze articles d'information et de reportage, en nons promenant tour à tour chez les artistes en vogue, chez les grands joaillers, parmi les travailleurs du Métro, etc., nous font passer en revue toutes les curiosités les plus actuelles.

Voici, d'ailleurs, le sommaire complet du n° d'**Avril** des **Lectures pour Tous.**

La mort de l'hiver, poésie d'Edmond Rostand, de l'Académie française. — *Leurs majestés les Electeurs : Les aités du vote chez nos voisins*. — *Ce que lec acteurs pensent du public*. — *Fleurs de Pâques*, poésie d'André Theuriet de l'Académie française. — *Les glaciers qui flottent*. — *Quatre jumeaux, deux mariages*. — *La éathédrale, livre du peuple*. *Achetez mes belles violettes*, poésie de Jeau Richepin, — *L'inconnu du Nord-Est*, roman. — *Au doigt de la femme*. — *Matin d'Avril*, poésie de Fernand Gregh. *En marche vers le quatrième milliard*. — *Napoléon, roi de l'île d'Elbe*. — *L'éternelle illusion*, nouvelle. — *Le Metro sous la Seine*.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N. 50 centimes.

A découpor et à envover en même temps que la photographie

Splendide PORTRAIT GRATIS

Le present coupon donne droit à un agrandis. p. famille **COUPON SPECIAL** valeur 50 francs

ATELIER PARISIEN *DE PORTRAITS*

A. GRANVILLE, *directr.*

C'est un sentiment delicat d'orner nos appartements de souvenirs de famille. Les meilleurs souvenirs sont les agrandissements artistiques exécutés par l'*Atelier Parisien de Portraits, Paris.*

Le *plus grand établissement artistique du monde* offre avec le prèsent coupon spécial, *absolument pour rien*, à titre de *réclame* un splendide agrandissement artistique fini au crayon, de 40 × 50 cm. d'une valeur commerciale de 50 francs, d'une ressemblance garantie et d'une exécution parfaite, á tous ceux qui lui enverront le présent coupon avec leur photographie par la poste, sous pli non fermé et recommandé. Le but de cette offre extraordinaire est d'introduire nos travaux artistiques dans chaque famille.

N. B. — Cette offre extraordinaire est valabe pendant 20 j. pour la *France*, les *Colonies* et l'*Etranger*. La photo. originale sera renvoyée intacte avec l'agrandissement. Cette offre est vraiment faite à titre de *réclame*, et le client n'est pas obligé d'acheter des cadres chez nous. *L'Atelier Parisien de Portraits a à sa disposition les meilleurs artistes parisiens et peut exécuter d'une façon artistique n'importe quel travail, même le plus difficile. Copie de plus de 50.000 attestations sera envoyée gratis sur demande.*

Adresser toutes les communications :

A. GRANVILLE, *directeur*

Atélier Parisien de Portraits

52, Rue Lafayette PARIS.

Le port et l'emballage sont à la charge du Client.

Le Sel **Cérébos** est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang

Dépôt : Droguerie A. TURIN Sisteron

Franco à l'essai. — Spécimen des MONTRES et BIJOUX **TRIBAUDEAU**

G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON

livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarifs illustr.*

On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

ARTICLES SPÉCIAUX CAOUTCHOUC ET BAUDRUCHE pour **USAGE INTIME**

Echantillon et Catalogue contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recomm. par Sommités médicales Mse fondée en 1876. *C. CHASTAN, 68, rue J.-J. Rousseau Paris*

Modern-Bibliothèque

Nouvelle Collection imprimée sur papier couché à 95 cent. le volume broché

Vient de paraitre chez tous les libraires et dans toutes les gares ;

L'EVANGILISTE

par Alphonse DAUDET

Très beau volume, impression du luxe sur papier couché avec 68 illustrations de René LELON.

Volumes déjà parus dans cette collection :

Paul Bourget : *Cruelle Enigme* ; Paul Hervieu : *Flirt* ; André Theuriet : *La Maison des Deux Barbeaux* ; Octave Mirabeau ; *L'Abbé Jules* : Abel Hermant : *Les Transantlatiques* ; Paul Bourget : *André Cornélis* ; Jean Richepin : *La Glu* ; Henri Lavedan : *Sire* ; Paul Hervieu : *L'inconnu* ; Barbey d'Aurevilly : *Les Diaboliques* ; Gustave Guches : *Céleste Prudhomat* ; Abel Hermant *Souvenirs du Vicomte de Courpière* ; Abel Hermant : *Monsieur de Courpière marié* ; Paul Hervieu : *l'Armature* ; Léon Daudet, *Les Deux Etreintes* ; Tristan Bernard, *Mémoires d'un Jeune homme rangé*, Ed. et Jules Goncourt : *Renée Mauperin* ; Gyp : *Le Cœur de Pierrette* ; Paul Marguerite, *l'Avril* ; Henri Lavedan, *le Nouveau jeu* ; Marcel Prévost, *l'Automne d'une Femme* ; Pierre Véber, *l'Aventure*, Jean Bertheroy, *La Danseuse de Pompéi* ; Marcel Prevot, *Cousine Laura*.

PRIX DE CHAQUE VOLUME

Broché : 95 cent. (1 fr. 25 par la Poste)
Relié : 1 fr. 50 (1 fr. 90 —

Il paraît un volume au commencement de chaque mois.

ARTHEME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*

IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS

Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.

VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.

EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Ne confondez pas.
Exigez la date du tirage sur les Billets **Série Rouge et Jaune** de la

LOTERIE de St-POL-sur-MER

pour Enfants Tuberculeux, osseux ou ganglionnaires

La Seule qui tire tous ses gros lots en 1906,

le ***14 Août prochain*** en un seul tirage.

535 Lots **400.000** f. GROS LOTS : **250.000, 50.000, 20.000** et 532 autres de **5000** à **100**

Le Billet : UN FRANC

Ecrire **COSTE-PIZOT**, Direct. de l'*Express*, Agent général de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille. Joindre envel. affr. 0.45 par 5 billets. Ajoutez 2 fr. pour abonnement UN AN à l'*Anti-Tuberculeux* et au *N° Gagnant*, donnant les N°s sortis aux Loteries françaises. — En vente dans les Débits de Tabacs, Libraires, Changeurs, etc.

SPÉCIALITÉ DE CONSERVES EN BOITE

— METHODE APPERT —

TOMATES, TRUFFES, HARICOTS, ET FRUITS DIVERS

Soigneusement préparées

M. Albert **Clément** informe le public qu'on trouve chez lui un assortiment de **conserves alimentaires** de fabrication irréprochable et a des prix très réduits.

ALBERT CLEMENT, FERBLANTIER

SEUL CONCESSIONNAIRE POUR LA REGION

Rue Droite, **SISTERON**, Basses-Alpes

BISCUITS PERNOT

Dernière Création

SÉDUCTION

La Merveille des Gaufrettes Fourrées.

© VILLE DE SISTERON

A LA PALETTE D'OR

Peinture et Décoration

LOUIS BORRELY,

Peintre — Successeur de Sartori

Rue Saunerie, SISTERON (*Basses-Alpes*)

LETTRES ET ATTRIBUTS

VERRES MOUSSELINE

PEINTURE DE VOITURE

VITRERIE

BOIS ET MARBRES

PAPIERS PEINTS

VERNIS A PARQUETS

ENCADREMENTS

COURONNES FUNÉRAIRES

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- RÉPARATIONS

DROGUERIE — ÉPICERIE

Veuve A. TURIN

Place de l'Horloge, SISTERON

Produits spéciaux concernant la Droguerie
Teinture Kabiline, Teintures Française et Persanne.
Sulfate de cuivre, de fer ; Bouillie pour le sulfatage de la vigne.

Lessive Phénix ; Bleu outre-mer, Anti-Rouille, produit spécial pour effacer les tâches sur le linge.
Mastic Lhomme Lefort (pour le greffage.)
Vernis rouge pour le parquet (spécialité de la maison.)
Peintures fines et ordinaires ; Pinceaux ronds et plats.
Tubes (markovine) servant à marquer les bêtes à laine.
Parfumerie — Savons fins — Essences diverses

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes —

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18. — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
ÉMAILLAGE au Four

DEMANDEZ

LE PNEU L'ALPIN

garanti 8 fr. 50

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 fr.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement remboursé à tout acheteur d'une bicyclette

BICYCLETTE DE DAME

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER — VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

Le Gérant — Vu pour la légalisation d ela signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON